

Bureau Doyens des IA-IPR
Affaire suivie par :
Rachel LE LAMER-PAVARD, Doyenne des IA-IPR
Ludovic GOREAU, Vice-Doyen des IA-IPR
Maud CHAREYRON, Vice-Doyenne des IA-IPR
Courriel : ce.ipria@ac-versailles.fr

Versailles, le 16 septembre 2024

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

L'équipe des IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive

Laurence MENDEZ , coordonnatrice
Vincent CANO, Delphine DAPOIGNY,
Ludovic GOREAU, Cédric GOSSE,
Mathieu FURIC, Guy VALLEE
Courriel : ce.ipria-EPS@ac-versailles.fr

À

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs,
les conseillères et conseillers principaux d'éducation

Rectorat de Versailles
3, boulevard de Lesseps
78017 VERSAILLES

Objet : Education physique et sportive – Lettre de rentrée 2024

Cette lettre de rentrée comporte deux volets :

- Volet 1 : Lettre de tous les corps d'inspection
- Volet 2 : Lettre de rentrée du groupe Éducation Physique et Sportive
 - Une EPS qui s'engage pour la réussite de nos élèves
 - Une EPS qui s'engage pour mieux vivre à l'école
 - S'engager dans son développement professionnel au service des élèves
 - Actualités en EPS

Les Jeux olympiques et paralympiques qui s'achèvent nous ont collectivement confortés dans un double engagement : engagement en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de toutes les différences qui nous enrichissent ; engagement pour la culture dans sa diversité, sa créativité et sa dimension émancipatrice. La joie partagée de ces jeux, nous avons tous et toutes à cœur de la conserver et de la faire vivre au sein de l'école, où se nouent tout autant goût de l'effort et émerveillement de la réussite. Cet épisode heureux nous invite à poursuivre notre action pour reconnaître la singularité des parcours individuels, construire ensemble une collectivité soutenable, promouvoir la fonction positive de l'erreur et du tâtonnement dans les apprentissages.

Un engagement en faveur du bien-être et de la cohésion en établissement

Notre école continue de viser l'union de la réussite et du bien-être, une réussite pensée comme indissociable du plaisir d'apprendre et de la capacité à s'épanouir.

Une école républicaine

La devise républicaine au fronton de l'École donne tout son élan à ses actions pédagogiques et éducatrices, bénéficiant pleinement du concours de la laïcité, principe de respect, protectrice des élèves face aux interventions extérieures et vectrice de leur émancipation pour trouver leur place dans la société.

Dans ce contexte, alors que les réseaux sociaux peuvent intensifier la propagation des préjugés et des stéréotypes, notre École s'efforce de lutter contre toutes les discriminations, de promouvoir l'empathie et de partager la culture pour agir au quotidien contre toutes les formes de haines. Un [vademecum](#) intitulé *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine*, mis à jour en juin 2024, est disponible sur Eduscol.

En cette rentrée, l'éducation à la citoyenneté est par ailleurs renforcée. De [nouveaux programmes d'enseignement moral et civique](#) sont progressivement mis en œuvre. Ils s'articulent aux projets qui seront menés dans les établissements pour développer les compétences civiques et citoyennes. Ils contribuent à l'ensemble des éducations transversales et participent ainsi au développement de l'engagement de tous les élèves.

Une école universelle

La démarche globale de l'École promotrice de la santé et du bien-être, impulsée à l'échelle nationale depuis 2020, vise à promouvoir ces facteurs déterminants de la réussite scolaire, au plan physique, psychique et social. Un label [EduSanté](#) permet ainsi de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Dans le cadre du suivi de la santé des élèves, depuis la rentrée 2023, les élèves de 5^e, filles et garçons, volontaires peuvent se faire vacciner contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Tout personnel souhaitant s'informer et s'engager sur ces questions liées à l'EPSa peut consulter le [vademecum](#) national ainsi qu'une page académique dédiée sur [Ariane](#).

Pour améliorer le climat scolaire et le cadre d'apprentissage des élèves, une [pause numérique](#) est expérimentée en cette rentrée scolaire. Elle concerne cinq collèges de notre académie et au total 2800 élèves.

Une école inclusive, une école pour toutes et tous

L'académie de Versailles s'attache à mettre en œuvre une politique de réussite de tous les élèves et déploie pour ce faire des solutions diversifiées, telles que la délivrance d'attestations de compétences professionnelles ou l'ouverture de huit nouveaux dispositifs Ulis dans le premier degré et dix dans le second degré. En cette rentrée, un numéro INE (identifiant national élève) est mis en place pour tous les élèves scolarisés dans les établissements du secteur médicosocial afin de permettre un meilleur suivi de leur scolarité et l'usage du livret de parcours inclusif (LPI) se généralise dans les écoles et établissements scolaires.

Une école solidaire

Le respect de chacun et de chacune est essentiel pour permettre à tous les élèves de s'épanouir à l'école, et à tous les personnels d'accomplir sereinement leurs missions.

Dans ce cadre, le [déploiement du programme pHARe](#) soutient l'engagement remarquable de tous les personnels dans la lutte contre le harcèlement.

L'accompagnement des personnels est au cœur des missions des inspecteurs et des inspectrices, dans tous les moments de la carrière des professeurs et professeures, des conseillères et conseillers principaux d'éducation. Plusieurs ressources sont à votre disposition sur Ariane pour mieux connaître les [différents acteurs et actrices de la prévention](#) et le cadre ainsi que les démarches de la [protection fonctionnelle](#).

Une école émancipatrice

Le Plan académique IL-ELLE-ON, pour une éducation à l'égalité entre les élèves et pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dont les LGBTQphobies, est plus que jamais d'actualité. Ces questions concernent en effet tous nos établissements, tant dans les actions menées que dans nos gestes professionnels, nos pratiques dans les champs disciplinaires, les choix d'orientation de nos élèves et les enjeux de vie scolaire. Pour vous accompagner, un pôle de formatrices et de formateurs académiques est à votre écoute et prêt à intervenir au besoin.

L'école doit permettre aux futurs adultes de réussir dans des trajectoires de vie, personnelles et professionnelles, qui ne seront pas toujours linéaires. En cette rentrée scolaire, divers dispositifs d'accompagnement à l'orientation sont pérennisés, notamment [la découverte des métiers](#), le [stage de seconde](#) obligatoire et le [parcours de consolidation en BTS](#).

L'Éducation Artistique et Culturelle s'inscrit au cœur des apprentissages et s'appuie sur la mobilisation et la qualification des réseaux dédiés, notamment par le biais de la formation des enseignants ; elle repose également sur la conception de projets pédagogiques innovants et renforcés par des partenariats artistiques et culturels ambitieux au sein des enseignements artistiques, des Projets ACTE, des programmes d'excellence. L'ensemble des orientations et des modalités de mise en œuvre figure dans le [document de référence EAC 24-25](#).

Un engagement au service des apprentissages des élèves

Nous partageons l'ambition d'attentes élevées mais réalistes à l'endroit de tous nos élèves, des attentes adaptées à leurs capacités qui les aident à développer leur sentiment de compétence.

Les groupes de besoins au collège

En cette rentrée scolaire, la mise en place des groupes de besoins se caractérise par la souplesse et le pragmatisme. À l'écoute de vos besoins et de la complexité de vos contextes, les inspecteurs et les inspectrices vous accompagnent dans la continuité de l'année écoulée. Nous sommes à vos côtés pour soutenir votre travail en équipe, notamment autour de la caractérisation des besoins des élèves, de la définition des groupes et de leur flexibilité, de la mise en œuvre de la différenciation et des pratiques d'évaluation, de l'évolution des conseils de classe et de la fonction de professeur principal, ou encore de l'explicitation des démarches et des dispositifs adoptés auprès des élèves et des familles. Toutes les disciplines ont vocation à éclairer ces enjeux majeurs dans le parcours de réussite des élèves et à y contribuer.

Les évaluations des acquis des élèves et leur exploitation

À l'appui et en complément des pratiques d'évaluation des professeurs, les tests de positionnement et les évaluations nationales enrichissent l'analyse des acquis des élèves et participent de la définition des stratégies d'accompagnement des élèves en fonction de leurs besoins. Les inspecteurs et inspectrices vous accompagnent en établissement dans l'exploitation de ces données et des résultats aux examens, qui peuvent contribuer à nourrir votre stratégie collective en réponse aux problématiques et aux dynamiques spécifiques de votre établissement. Des [études et statistiques des résultats aux examens](#) dans notre académie sont réalisées par la DAPEP et accessibles sur Ariane.

Renforcer ses stratégies d'enseignement

La stratégie d'[enseignement explicite](#) articulée autour de [phases caractéristiques](#), est peu utilisée alors que la recherche montre son efficacité : élévation de la moyenne, réduction des écarts et diminution de la corrélation avec l'origine sociale de chaque élève.

Cette stratégie d'enseignement qui sécurise des apprentissages ciblés, vient bien entendu en complément d'autres approches et enrichit la mallette pédagogique de l'enseignant : l'[usage du numérique éducatif](#) peut, par exemple, s'inscrire dans la démarche.

Afin d'aider les équipes à la mettre en œuvre, un groupe de travail académique interdisciplinaire produit des ressources et réalise un accompagnement en proximité.

Opportunités et enjeux du numérique

Les manuels scolaires numériques libres, produits dans le cadre d'un partenariat entre les académies franciliennes et la région Île-de-France, sont accessibles depuis [l'ENT des lycées](#) ou en version publique [sur le site de la Région académique](#).

Nous vous invitons à découvrir le site <https://ia.ac-versailles.fr> dédié aux enjeux pédagogiques de l'intelligence artificielle (IA). Il actualise régulièrement les ressources sur ce champ récent et mouvant et indique des formations pour à la fois questionner et intégrer l'IA à vos pratiques, quelle que soit votre discipline.

La culture comme découverte et pratique

La découverte des textes théâtraux et le renforcement de la pratique théâtrale, l'enseignement de l'histoire des arts contribuent à la construction et à l'appropriation d'une culture à la fois fondatrice et

ouverte, forte de repères et attentive aux questions des élèves. Ils favorisent la mise en œuvre au collège de projets et d'initiatives pédagogiques permettant de cultiver le recul et l'esprit critique dans la formation aux images et de donner toute leur place à l'émotion esthétique, au corps et à la créativité dans les apprentissages des élèves.

Un engagement en faveur du développement et de la reconnaissance des compétences professionnelles

L'inspection souhaite vous accompagner dans le déploiement de toutes vos compétences et la construction de votre parcours : nous mesurons combien cela contribue à la qualité des gestes professionnels du quotidien et à l'efficacité de notre système éducatif au service de tous les élèves.

La formation continue, un levier essentiel du développement professionnel

L'école académique de la formation continue vous propose une offre de formation qui vous accompagne à chaque étape de votre carrière, consultable sur le [portail E AFC](#). Les efforts ont porté à la rentrée 2024 sur l'anticipation des dates et lieux des formations proposées, sur leur hybridation, ainsi que sur un renforcement du lien avec les situations de travail.

Valider et certifier ses compétences pour évoluer

Nous vous encourageons notamment à vous saisir des offres donnant accès aux concours internes ou à des certifications telles que le [CAFFA](#), les [certifications complémentaires](#) DNL, Arts, FLS, le CAPPEI, etc. Toutes constituent une reconnaissance de vos compétences particulières et un argument à faire valoir dans la perspective d'une évolution de carrière. Enfin, nous rappelons aux professeurs et CPE titulaires les opportunités d'accompagnement qui s'offrent à elles et eux pour l'accès aux fonctions de cadres, et aux non titulaires qui le souhaitent pour l'intégration dans les différents corps de fonctionnaires.

Le développement de réseaux professionnels de proximité

Nous remercions tous ceux et toutes celles d'entre vous qui s'engagent en tant que tuteurs et tutrices pour accompagner les personnels stagiaires ou contractuels à leur entrée dans le métier. Les conditions d'accueil de nos collègues sont en effet un élément essentiel de leur satisfaction et de leur épanouissement au travail. Les échanges réguliers entre vous permettent également d'asseoir et d'enrichir les compétences professionnelles déjà présentes.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance aux collègues engagés dans le mentorat à l'endroit des néo-titulaires, ainsi qu'aux formateurs et formatrices académiques qui jouent un rôle essentiel pour actualiser, dynamiser, aiguillonner les approches didactiques et pédagogiques et les gestes professionnels.

Nous saluons toutes les dynamiques de coopération et de collaboration professionnelle que vous engagez sur les territoires, telles que les [LaboMaths](#), et souhaitons développer plus avant avec vous les lieux d'échanges de pratiques et de réflexion éducative, disciplinaire et didactique, les espaces de formation partagée et de production de ressources, comme d'expérimentation. La vitalité et l'efficacité de nos pratiques tiennent aussi à la cohésion, à la richesse et au soutien de ces réseaux professionnels de proximité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, de vivre une année de partage, riche en expériences et en réussites.

Poursuivons notre engagement collectif en faveur de la réussite et de l'épanouissement de nos élèves !

L'inspection pédagogique régionale d'EPS est heureuse de vous retrouver et souhaite la bienvenue aux nouveaux professeurs, ainsi qu'à ceux qui rejoignent les établissements de notre académie.

La dynamique positive autour des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) doit se prolonger et s'installer durablement dans notre pays. Il s'agit de participer, à l'échelle de l'EPS, de l'AS et des dispositifs sportifs complémentaires, à la construction de l'héritage des JOP.

Les enjeux et objectifs à pérenniser au quotidien sont pluriels. Développer l'activité physique à tous les âges de la vie et construire une culture sportive en actes, favoriser l'émergence des valeurs républicaines et humanistes, agir pour le développement des compétences psychosociales et d'un habitus santé.

[Le corps d'inspection](#) vous invite à articuler votre engagement, individuel et collectif, autour de trois axes : la réussite des élèves, le mieux-vivre à l'école et le développement professionnel continu.

S'engager pour la réussite de nos élèves

L'EPS permet à tous les élèves de s'épanouir, s'engager et s'émanciper.

Elle demeure adossée à un engagement quantitatif et qualitatif dans les dimensions motrice, méthodologique et sociale.

La mise au premier plan des groupes de besoins ne se restreint pas aux disciplines français et mathématiques mais concerne l'ensemble de la communauté éducative. Si la discipline questionne cette problématique depuis de nombreuses années, les enseignants d'EPS ont un rôle à jouer dans la réflexion collective avec les autres disciplines.

Dans la leçon d'EPS, une différenciation pédagogique réaliste, efficace, pensée à différentes échelles doit permettre d'amener chacune et chacun au plus haut niveau de ses potentialités. L'organisation du travail au sein de la classe, l'enseignement explicite, l'intégration dans les leçons des apports de la recherche sont autant de points d'appui pour ajuster l'enseignement aux acquis et aux besoins de tous les élèves.

Ces modalités reposent sur des choix éclairés de l'équipe EPS, de chaque enseignant et animateur d'AS.

Cette ambition ne peut s'inscrire que dans un travail collectif qui portera sur la cohérence du parcours de l'élève, la mutualisation des pratiques et les repères évaluatifs communs.

Nous invitons les enseignants, les enseignantes à réaliser régulièrement un état des lieux des [projets pédagogiques EPS et AS](#) pour mieux adapter le travail collégial dans l'intérêt de tous les élèves.

Une EPS qui s'engage pour mieux vivre à l'école

Par la nature des situations d'apprentissage proposées, l'enseignant, l'enseignante donne toute la place à un projet collectif au sein de la classe, vecteur de cohésion, quels que soient les champs d'apprentissages.

La lutte contre toutes les formes de discrimination, la prise en compte de l'individu font l'objet d'une attention soutenue au service de l'estime de soi et du mieux vivre-ensemble.

L'enjeu de la cohésion ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la question de l'égalité filles-garçons.

Poursuivre avec détermination le questionnement autour des représentations des élèves et des professeurs est un enjeu majeur. La réflexion individuelle et collective est omniprésente sur différents objets : la construction de l'offre de formation, les formes de groupement, une réussite accessible au sein des situations et in fine les résultats obtenus, les gestes professionnels de la relation pédagogique, la mise en œuvre des rôles sociaux...

En cette rentrée 2024, la dynamique des jeux paralympiques et les valeurs qu'ils véhiculent - Détermination, Égalité, Inspiration et Courage - met en lumière les possibles. Ils témoignent des bénéfices d'une société inclusive pour mieux vivre ensemble. A cet égard, l'école se fait le relais de ces enjeux majeurs que sont l'inclusion et le regard porté sur le handicap.

Dans notre académie, près de 34000 élèves en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire. De nombreux enseignants, enseignantes d'éducation physique et sportive se mobilisent pour inclure ces élèves à besoins particuliers au sein de leurs cours. Il convient alors de proposer des contextes qui permettent à chacun de s'exprimer et de faire évoluer le regard. Certaines situations d'élèves nécessitent de s'informer davantage sur la nature du handicap, sur des aménagements possibles pour favoriser le développement des compétences visées. La formation, la mise en réseau, l'accompagnement sont des possibilités offertes au sein de notre académie pour traiter de ces situations et innover. Des ressources existent, produites notamment par le [groupe "EPS adaptée"](#).

Cette réflexion enrichit également les adaptations nécessaires à la prise en compte des inaptitudes en milieu ordinaire.

S'engager dans son développement professionnel au service des élèves

Nous rappelons l'importance de se former tout au long de sa carrière professionnelle pour questionner ses pratiques et s'adapter aux changements du système éducatif et du public scolaire. Les modalités et contenus des plans de formation académique et de bassin s'appuient sur les besoins exprimés par la profession, les échanges avec les formateurs, formatrices et animateurs, animatrices de bassin.

La dynamique et la qualité de la formation continue sont maintenues. Elle mobilise autant d'enseignants, d'enseignantes sur des modalités semblables à ce qui existait auparavant.

Participer aux formations implique d'anticiper, individuellement et en équipe, en partenariat avec le chef d'établissement, le maintien du face à face pédagogique avec les solutions de remplacement possibles. Ainsi, pourront être proposées des formations au plus grand nombre.

Le travail collaboratif d'une équipe pédagogique permet également le développement professionnel de chacun. Il est attendu que la réflexion individuelle et collective fasse l'objet d'une formalisation notamment du projet d'EPS. Les rendez-vous de carrière et les réunions d'équipes sont l'occasion de qualifier les intentions éducatives, les choix opérés et les effets produits chez les élèves.

Actualité en EPS

- Evolution de la voie professionnelle

[L'arrêté du 22 janvier 2024](#) relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel prévoit une répartition horaire d'EPS pour chaque année du parcours pour un total de 211 heures : 75 heures en seconde, 70 heures en première et 66 heures en terminale. Les horaires dus à chaque élève sont donc de 2,5 heures par semaine en seconde et en première. En classe de terminale : l'horaire " élèves " prévu est bien de 3 heures sur les 22 semaines de cours des élèves *avant les examens*.

Les trois CCF et les épreuves différées devront être organisés avant la mi-mai. Les équipes doivent porter une attention toute particulière à la mise en œuvre des séquences dans l'année en tenant compte des PFMP, des horaires obligatoires et du calendrier imparti.

- Gestes sensibles en EPS

La singularité de l'EPS induit certains gestes professionnels qui peuvent être source et sujet à interprétations de la part des élèves et des familles. Face à cette problématique et pour répondre à certaines interrogations, nous vous invitons à une lecture attentive et partagée d'une ressource mise à disposition par l'académie d'Aix Marseille.

[" Les gestes spécifiques à l'EPS : guide à l'attention des professeurs et des chefs d'établissement "](#)

*Nous vous souhaitons une année riche en projets, en échanges, et en réussites.
Ensemble, restons ambitieux pour nos élèves.*

Les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'EPS